

CP - Installation de corbeilles de rue connectées à Colmar

La Ville de Colmar inaugure son projet de déploiement de bornes de propreté à compaction solaire ce vendredi 9 septembre 2022 à 8h sur la place Rapp.

Ce projet a été expérimenté en 2021 avec **l'installation d'une première borne à compaction solaire dans la rue des clés, devant la Mairie.** Outre les nombreux avantages du système (maîtrise du taux de remplissage, limitation des odeurs et de la présence de guêpes, optimisation des collectes, etc), **une seule borne dispose d'une capacité de stockage 30 fois supérieure à celle d'une borne en fonte classique.** Ceci permet d'absorber les variations de flux, notamment en période d'intense fréquentation de l'espace public.

Ce type de borne de propreté ne nécessite aucun enfouissement ni pose de réseau nouveau, puisqu'elle fonctionne grâce à des batteries alimentées par de l'énergie solaire. De plus, il s'agit d'une borne connectée, ce qui permet au service gestionnaire de visualiser en temps réel son remplissage et ainsi mieux planifier les tournées de collecte. Cela constitue un bénéfice pour l'environnement et une amélioration du service rendu à l'utilisateur.

Après un retour d'expérience positif sur le déploiement de la première borne test devant la Mairie en 2021, la Ville de Colmar a décidé d'élargir ce projet. **Au cours de l'été 2022, la Ville a ainsi fait l'acquisition de 8 bornes à compaction solaire** pour un montant de 47 808€, soit environ 6 000€ par borne (contre 1 200€ pour une borne en fonte classique). **La Collectivité européenne d'Alsace a apporté un soutien financier à la Ville au titre du dispositif de Fonds de Solidarité Territoriale**, pour une subvention de 14 000€.

Leur implantation a commencé le mardi 6 septembre et s'achèvera **le vendredi 9 septembre à 8h, à l'occasion de l'inauguration du projet sur la place Rapp.**

Les emplacements des bornes ont été choisis en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France et correspondent aux corbeilles du centre-ville les plus sollicitées (dont certaines sont provisoirement doublées par la présence de bacs à roulettes) : carrousel du Champ-de-Mars, place de l'école, place Jeanne d'Arc, quai de la Sinn, rue de la montagne verte, rue de l'église, rue Saint Nicolas, et enfin rue des clés.

La Ville de Colmar envisage de poursuivre le déploiement de son réseau de bornes à compaction solaire, notamment au niveau de ses parcs et lieux les plus fréquentés. Dans ce contexte et à l'occasion d'un renouvellement programmé de véhicule, la Ville a fait l'acquisition d'un mini camion-benne polyvalent, toujours adapté à la collecte manuelle des corbeilles de rue mais aussi adapté à la collecte des bornes à compaction solaire. Le véhicule, d'une valeur de 88 727€, sera livré début 2023.

CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr